COMPTE RENDU
Réunion d'information campagne FNDS 2004 de Paris
12 fév 2004

Info M. CARADEC, baisse des licenciés à Paris, ils passent de 270 000 en 1999 à 240 000 en 2001. Compte tenu des personnes bénéficiant du RMI, l'enveloppe attribuée pour Paris sera légèrement en baisse.

Axes prioritaires : (en **gras** et avec ***** pour les axes permettant d'obtenir une subvention plus importante)

- Lutte contre la violence dans le sport
- **Favoriser la pratique sportive familiale *** (info : un week end sera organisé les 18 et 19 sept 2004)
- **Favoriser la pratique du sport féminin, avec mixité ***
- Favoriser la mixité dans le sport
- Favoriser le sport pour les jeunes
- **Promouvoir la santé par le sport, alimentation, surcharge pondérale, obésité ***
- Soutien des formations par les CD pour les clubs
- L'emploi
- CIVS, Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale
- Accès au sport de haut niveau local et départemental, outils des jeunes pour rentrée en pool France (pour les CD)
- Médecine du sport, dopage
- Formations diverses pour les CD

Les CD peuvent présenter 4 actions maxi et les clubs 3 actions maxi

Echéancier :

- 26/02 Réunion de la commission régionale, lancement officielle de la campagne FNDS 2004
- 01/03 Ouverture du site
- 03/03 et 11/03 17h-20h, permanences pour les CD pour la saisie des dossiers (voir feuille avec détail)
- 01/03 au 02/04, aide-conseils pour les clubs (voir feuille avec détail)
- 13/04 inclus, fermeture du site et dernier délai, le cachet de la poste faisant foi, pour l'envoi des dossiers papiers
- 04/05 14h-18h et 05/05 9h-12h30+14h-18h Etude des dossiers des clubs avec les CD (créneaux Tir à l'Arc)

Il est fortement demandé d'établir les dossiers sur le site, pour les associations qui ont établis un dossier l'année dernière, elles retrouveront toutes les données saisies sur le site à FNDS 2003. Un code est attribué à tout le monde pour sécuriser le dossier. Elles devront justifier des actions de 2003.

Les sites :

- subventionsjeunesseetsports.org
- paris.pref.gouv.fr
- paris.franceolympique.com

Il est précisé (à vérifier) que l'on pourra interrompre la saisie sans perdre les éléments déjà saisis. Il est conseiller de préparer le dossier avant la saisie. Une fois validé le dossier pourra être consulté et édité mais ne pourra plus être modifié.

Le seul document à envoyer à la DRDJS est l'attestation sur l'honneur (fiche 4 du dossier).

Le budget prévisionnel doit être équilibré.

Un CD room de la présentation, devrait être adressé aux CD.